

HISTOIRE DES CHEFS-LIEUX DE CANTONS DE L'ARRONDISSEMENT DE LAON

(SAUF DE CETTE VILLE)

Histoire d'Anizy-le-Château

Anizy apparaît dans l'histoire, comme terre donnée par Clovis, en souvenir de sa conversion, à l'archevêque de Reims, le célèbre Saint-Rémy. Ce dernier le rétrocéda par testament au premier évêque de Laon, Saint-Génébaud, dont il venait de créer le diocèse, par démembrement de celui de Reims. Depuis lors et jusqu'à la Révolution Anizy demeura un bien temporel des évêques de Laon.

D'après la tradition, le roi Pépin le Bref, père de Charlemagne, essaya de s'emparer de la terre d'Anizy. Mais Saint-Rémy lui apparut en songe et le flagella. Au réveil, Pépin s'éloigna promptement avec une forte fièvre !

Les évêques de Laon ajoutèrent, petit à petit, à leur domaine temporel, vingt trois autres villages du sud et du sud-ouest de Laon, de Presles et Lierval à Wissignicourt et Brancourt et de Clacy et Chivy à l'Ailette. Cette dernière rivière formait, du reste, la limite entre les deux diocèses de Laon et de Soissons. Ce domaine était constitué au XII^e siècle et ne varia pas de limite jusqu'en 1789, soit pendant cinq siècles. Ces vingt-quatre localités (Anizy compris) ont donné naissance à treize communes actuelles du canton d'Anizy (sur vingt-deux, soit les 3/5), cinq de celui de Laon et une de celui de Craonne.

Ce territoire était appelé le Laonnois au XII^e et le duché de Laonnois dès la fin du XIII^e. Ses habitants profitèrent d'une vacance de l'évêché, pour obtenir une charte de commune du roi de France Louis VII en 1174. Mais le nouvel évêque Roger de Rozoy, allié aux grands féodaux de la région, écrasa les habitants de cette commune en 1177, près de Royaucourt et Chailvet, au Moulin de Comporté.

Par la suite, en 1259, Anizy seul obtint une charte de franchise beaucoup moins libérale qu'une charte de commune : en particulier, le maire et les échevins étaient désignés par l'évêque et non plus élus par les habitants.

En 1397, le roi Charles VI érigea notre ville et sept villages des environs en comté et détacha celui-ci du duché du Laonnois. Les évêques de Laon devinrent ainsi « ducs de Laon et comtes d'Anizy ».

Ils avaient fait bâtir dans cette dernière localité un château fort. En 1540, le cardinal de Bourbon, alors évêque, fit construire, à côté, un nouveau château de plaisance et y ajouta un parc. Il y reçut le roi François 1^{er} pendant les séjours que fit ce souverain au château de Folembray. Les princes de Condé, chefs protestants, s'en emparèrent, ensuite, au début des Guerres de Religion. Mais il retourna à la fin du XVI^e siècle en la possession des évêques de Laon.

Ce château d'Anizy a, en grande partie, disparu sous la Révolution. En 1914, il en restait, toutefois, un parc avec une pièce d'eau, la façade garnie de pilastres encadrant une grande porte surmontée d'un fronton et un pavillon dans la cour avec deux tourelles, de chaque côté d'une porte décorée d'un fronton brisé.

Tout cela a été détruit en 1917, après l'évacuation de la ville comme les 296 maisons de celle-ci.

BIBLIOGRAPHIE

Maxime de SARS, *Le Laonnois féodal*, tome IV, p. 5 à 55 : *sixième partie, Comté d'Anizy ; chapitre 1 - Domaine directe du comté et tome II, p. 10-12 - Commune du Laonnois.*

Histoire de Chauny

Aux époques celtes et gallo-romaine, Condren, situé sur la voie romaine de Soissons à Saint-Quentin et de Reims à Boulogne, était le gros bourg de la région. Mais il fut détruit pendant les grandes invasions des III^e et IV^e siècles et Chauny (Calniacum) le remplaça.

Sous Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne et roi de 840 à 877, Quierzy, à 9 km à l'ouest de Chauny, fut *une des capitales de la France* avec Compiègne et, à un moindre degré, quatre autre localités. Deux de ces dernières étaient également de la vallée de l'Oise : Verberie et Servais, celle-ci à 11 km à l'est de Chauny. Pas moins de 37 diplômes authentiques de ce roi sont datés de Quierzy contre 36 de Compiègne et 8 de Servais. Les diplômes sont les équivalents des décrets modernes.

A peu près pour la même période, 7 conciles nationaux ou régionaux d'archevêques et d'évêques se réunirent aussi à Quierzy contre 4 à Compiègne. Un capitulaire célèbre (l'équivalent d'une loi cadre moderne) est également daté de cette localité (877). Un palais royal s'y trouvait.

Chauny ne fut d'abord qu'un château, chef-lieu d'une châtellenie. Cette circonscription administrative faisait partie du puissant comté de Vermandois, sous les derniers Carolingiens et les premiers Capétiens du X^e au XII^e siècle. Puis elle fut réunie au domaine royal en juin 1213, comme le reste du comté.

Le dernier comte de Vermandois, qui était, en même temps comte de Flandre, Philippe d'Alsace, accorda une charte de commune à Chauny en 1166. Le roi Philippe Auguste confirma cette charte en 1213. Elle était dérivée de celle de Saint-Quentin.

Chauny avait, à sa tête, 21 jurés (c'est-à-dire conseillers municipaux) en principe élus, en fait recrutés par cooptation. Ces jurés élisaient le maire pour un an. Ils étaient à la fois administrateurs et juges, comme il n'y avait pas de séparation des pouvoirs avant la Révolution.

Au-dessous de ces jurés, se trouvait un nombreux personnel : d'abord les échevins, dont la fonction remontait à l'époque carolingienne. Ils étaient désignés par les jurés et s'occupaient du bureau de bienfaisance, de l'enregistrement et des hypothèques. En outre, il y avait un clerc (greffier-secrétaires), un argentier (receveur), des sergents (gardes), des maîtres d'enseigne ou chefs de quartiers, etc.

Le maire était aussi le chef de la milice communale, car les pouvoirs civils et militaires n'étaient pas plus séparés que les pouvoirs administratifs et judiciaires.

Chauny, situé dans une vallée fertile, était, en outre, le port fluvial placé le plus en amont sur l'Oise. Au delà, cette rivière n'était ni navigable, ni flottable, car elle était barrée par de nombreux moulins hydrauliques. On embarquait donc à Chauny le blé, les bois, le charbon de bois, le foin pour les chevaux surtout, etc. tout cela à destination de Paris.

L'industrie de la draperie était aussi développée dans notre ville, comme à Saint-Quentin avant 1557. Beaucoup de jurés étaient des drapiers.

A partir du traité de Verdun de 843 et jusqu'au traité des Pyrénées de 1598, soit pendant 700 ans, Chauny se trouva à 50 km de la frontière septentrionale de la France. C'est dire qu'elle fut souvent envahie et dévastée, en particulier pendant la guerre de Cent Ans, la lutte entre Louis XI et le duc de Bourgogne Charles le Téméraire au XV^e siècle, les guerres entre les rois de France et d'Espagne au XVI^e. En effet, Charles le Téméraire puis les rois d'Espagne, possédèrent successivement, les anciens Pays-Bas (Hollande, Belgique et le Nord de la France actuels).

Signalons, en particulier, qu'en 1430 les Chaunois prirent leur château par surprise, pour qu'on n'y mit pas de garnison anglaise et le détruisirent aussitôt. Il ne fut jamais reconstruit. Charles le Téméraire mit à feu et à sang Chauny en 1471. En 1552, l'armée de la régente des Pays-Bas, sœur de Charles Quint, brûle Chauny et près de 800 villages. En 1557, le général de Philippe II, le duc de Savoie, assiège Saint-Quentin, écrase la principale armée française le 10 août et occupe enfin Chauny. Il se retire le 11 novembre suivant en brûlant la ville. Les Français en revenant achèvent de la raser, pour reconstruire complètement à neuf : *Le Chauny d'aujourd'hui ne remontait donc qu'à la fin du XVI^e siècle.* En particulier l'église Saint-Martin datait de cette époque et du début du XVII^e siècle. Le nouvel hôtel de ville fut construit sur l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu.

Pendant la Ligue, Chauny resta fidèle au roi Henri IV, contrairement à La Fère et à Laon, qui se montrèrent ultra-catholiques et hostiles au roi. Chauny repoussa les Ligueurs en 1591. Durant la guerre de Trente Ans et la Fronde, en 1652, les Espagnols prirent difficilement Chauny après 4 jours de siège.

Aux XV^e et XVI^e siècles, Chauny possédait une célèbre troupe de jongleurs qu'on appelait les « singes de Chauny », Rabelais en parle dans son Gargantua.

L'essor moderne de la ville date de l'installation de la compagnie de Saint-Gobain. Celle-ci, créée en 1665, fut transférée à Saint-Gobain vers 1690. Les glaces, coulées dans cette localité, étaient embarquées à Chauny sur l'Oise et polies à Paris. Mais, au début du XIX^e siècle, la compagnie acheta des machines nouvelles et utilisa la force des chutes d'eau de l'Oise à Chauny. Alors, le polissage et le doucissage se firent désormais dans cette ville jusqu'en 1914.

D'autre part, à partir de 1807, par suite de la guerre d'Espagne la soude naturelle d'Alicante, nécessaire à la fabrication du verre, n'arriva plus à Chauny. Alors le chimiste Nicolas trouva un procédé pour extraire la soude du sel marin et la compagnie de Saint-Gobain créa une soudière à Chauny. Cette usine fut perfectionnée par le célèbre chimiste Gay-Lussac en 1835. Celui-ci était originaire du Limousin.

Le canal Laurent, de Chauny à Saint-Quentin, fut ouvert en 1738 et le canal latéral à l'Oise en 1827. La voie ferré Saint-Quentin-Paris fut livrée au trafic en 1850.

Chauny fut occupé dès la fin d'août 1914. En mars 1917, les Allemands, se repliant sur la ligne Hindenburg, après la bataille de la Somme, détruisirent presque toute la ville, après en avoir évacué les habitants. A la suite de cette guerre, la compagnie de Saint-Gobain transféra sa glacerie à côté de Compiègne et ne laissa à Chauny que la soudière.

BIBLIOGRAPHIE

Elizabeth HOURIEZ, *Les institutions communales de la ville de Chauny (1166-1565)* - (Paris, 1951. Paginé 85-90).

Chanoine J. TURPIN, *Chauny et ses environs. Etudes d'histoire locale*, 2^e éd. (Chauny, 1955).

Histoire de Coucy-le-Château-Auffrique

Coucy porte le même nom « Codiciacum » que la forêt de Cuise, nom primitif de la forêt de Compiègne. Il se trouvait à l'époque romaine près de la voie allant de Soissons à Saint-Quentin, dont le souvenir est conservé dans la chaussée de Brunehaut, chemin rectiligne traversant du nord au sud la basse forêt domaniale de Coucy.

L'histoire de cette ville à ses débuts, du XII^e au XIV^e siècle, se confond avec celle de ses sires.

Toutefois auparavant depuis 500 jusqu'à 900, la colline de Coucy appartint aux archevêques de Reims qui construisirent au début du X^e siècle un premier château. Celui-ci, après être passé entre les mains de différents seigneurs, échut à Enguerrand 1^{er} de Boves (près d'Amiens).

Pendant trois siècles, les sires de Coucy, issus de celui-ci, remplissent de leurs faits d'armes la chrétienté toute entière.

Thomas de Marle son fils est un véritable brigand, qui lutta contre le roi de France Louis VI le Gros, et qui recueillit sur ses terres les bourgeois de Laon révoltés contre leur seigneur l'évêque.

Enguerrand II est surtout connu pour avoir tué une bête féroce qui parcourrait la haute forêt de Coucy et dont l'imagination populaire fit un lion. Mais le plus célèbre sire de Coucy est certainement Enguerrand III, dit le bâtisseur, qui fit construire au début du XIII^e siècle le château dont les ruines subsistent actuellement. Il essaya aussi de s'emparer de la couronne du jeune roi Louis IX, le futur Saint-Louis, en profitant de sa minorité. Mais il échoua dans sa tentative. Enguerrand IV, son fils fut le digne successeur de Thomas de Marle : il fit pendre trois jeunes gentilhommes, qui avaient chassé sur ses terres sans son autorisation. Saint-Louis le punit sévèrement.

Le dernier sire de Coucy célèbre fut Enguerrand VII qui passa sa vie à guerroyer dans toute l'Europe et dans le Proche-Orient, où il mourut en 1397 parmi les derniers croisés. Malgré ses aventures militaires, il trouva tout de même le temps de rendre plus habitable le château d'Enguerrand III. Il fit construire, en particulier, les deux grandes salles des preux et des preuses éclairées par les larges baies qui subsistent toujours dans les deux grands murs encore existants.

La fille de cet Engurrand VII vendit son domaine de Coucy à Louis d'Orléans frère du roi de France Charles VI. Les d'Orléans gardèrent Coucy jusqu'à Louis XII, descendant de Charles d'Orléans qui réunit son domaine à la couronne, en devenant roi de France en 1498.

Coucy fut assiégié plusieurs fois pendant la guerre de Cent Ans, les troubles de la minorité de Charles VIII, les Guerres de Religion et la Fronde. C'est à la suite d'un dernier siège à cette époque, que l'ingénieur du roi Métezeau démantela la forteresse sur l'ordre de Louis XIV. Celle-ci fut rendue inhabitable et les voûtes du grand donjon furent soufflées.

Dans la Plaine à 1.500 mètres au sud de Coucy, fut fondée en 1089, l'abbaye de Nogent-sous-Coucy par des moines bénédictins venus de Saint-Rémy de Reims. Ses premiers abbés Godefroy et Guibert sont célèbres, le premier parce qu'il fut canonisé et le second parce qu'il écrivit l'histoire de la commune de Laon.

En 1197, lorsque Aelis, veuve de Raoul 1^{er}, sire de Coucy, accorda aux habitants de Coucy « une charte de paix », c'est-à-dire de commune, comme aux XVII^e et XVIII^e siècles, lorsqu'on remplit des registres paroissiaux, ancêtres des états civils actuels, les plaines et les vallées qui entouraient le promontoire de Coucy étaient considérées comme faisant partie de la commune ou de la paroisse de ce bourg.

Mais les habitants qui se trouvaient autour de l'abbaye de Nogent et cette abbaye elle-même ne relevaient pas de la commune de Coucy en 1197 et au XVIII^e siècle, les paysans, vivant aux environs de l'abbaye, avaient une paroisse à eux.

A la Révolution, la commune de Coucy fut réduite au bourg sis à l'intérieur des remparts, par suite du développement de la population aux alentours de la colline. Tous les environs, avec en particulier les hameaux de la Feuillée, Auffrique, Etrelle, le château de Moyembrie, etc. formèrent une nouvelle commune appelée Auffrique. Elle comprenait non seulement les vallées à l'ouest et à l'est et la plaine au sud mais aussi le plateau au nord est et celui de Moyembrie. Très vaste elle encerclait complètement le bourg de Coucy. En 1791, la commune formée avec l'ancienne paroisse de Nogent fut réunie à celle d'Auffrique.

Les flancs du promontoire de Coucy étaient couverts de vignes jusqu'au début du XIX^e siècle et, d'après la tradition, le lieu dit Clos du Roi rappelle que le roi Henri IV appréciait le vin de Coucy. Il y avait encore plus de 20 hectares de vigne lors de la confection du cadastre d'Auffrique vers 1820-1830. Mais on n'en voyait plus que 25 ares en 1884. Par contre, la culture de la betterave s'est considérablement développée, à la même époque.

Elle occupait 200 hectares en 1884, à peu près autant que les céréales. On trouvait deux sucreries à Auffrique : l'une à La Feuillée (au carrefour de la R. N. 37 et de la route montant à la porte de Chauny) et une autre au hameau des Michettes près du canal de l'Oise à l'Aisne sur le terroir de Nogent. Elles employaient chacune 100 ouvriers pendant la campagne sucrière et produisaient ensemble 16.000 quintaux de sucre. Mais celle de La Feuillée cessa tout travail en 1886. Il y avait deux moulins à Auffrique, l'un à La Feuillée, qui appartint aux seigneurs de Coucy et à leurs successeurs les d'Orléans, des deux lignées, et l'autre à Nogent-sur-l'Ailette à l'emplacement du pont actuel sur l'Ailette de la R. D. 137 allant de Coucy à Crécy-au-Mont. C'était le moulin de l'Abbaye de Nogent depuis le Moyen Age. Déjà en 1884, seul le moulin de Nogent subsistait.

Le 27 mars 1917, les Allemands, lors de leur repli sur la ligne Hindenburg, firent sauter le donjon de Coucy avec 28.000 kg d'explosifs. La ville de Coucy elle-même sise à l'intérieur des remparts fut entièrement détruite, à l'exception d'une maison qui avait abrité l'état major du Kronprinz.

Cette destruction provoqua le départ de plus de la moitié des habitants qui s'installèrent dans la commune d'Auffrique, le long de la route nationale 37 et à côté de la gare, après la guerre de 1914-18.

Par suite, en 1921, les deux communes fusionnèrent pour en former une nouvelle appelée, Coucy-le-Château-Auffrique.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Ph. LAUER, *Introduction historique à Eugène Lefèvre-Pontalis, Le château de Coucy* (Paris, 1909).
- 2) Maxime de SARS, *Marquisat de Coucy*, chapitre I - *Domaine direct de Coucy*, p. 169 à 231 du tome IV du *Laonnois féodal* (Paris, 1931).
- 3) HÉNET, *Auffrique et Nogent*, manuscrit de 59 p. dans le dossier Coucy des textes de la collection Piette des Archives de l'Aisne.

Histoire des communes du du Canton de Craonne ancêtres des syndicats de communes actuels

Le canton de Craonne avant d'être, il y a cinquante ans, la partie la plus ravagée de notre département, avait eu un passé assez prestigieux. Les seigneuries de ce canton furent surtout possédées, depuis le début de la féodalité, au X^e siècle, jusqu'à la Révolution de 1789, soit par le roi de France et le chapitre cathédral de Laon, soit par de grandes abbayes bénédictines de Laon, Reims et même Origny-Sainte-Benoîte. Au XII^e siècle, celle-ci avait les paroisses de Beaurieux, Chaudardes, Cuiry-lès-Chaudardes et Craonnelle, dans la vallée de l'Aisne. Celle de Saint-Jean de Laon (dont les bâtiments sont occupés aujourd'hui par la Préfecture) était seigneur de Courtecon, Colligis, Cranelain, Malval, Trucy et Lierval, dans la vallée de l'Ailette, ainsi que de Vendresse et Troyon, de l'autre côté du Chemin des Dames. La fameuse abbaye Saint-Rémy de Reims avait le prieuré de Corbeny et les deux tiers de Craonne. L'important chapitre cathédral de Laon, qui ne comptait pas moins de 80 chanoines, était seigneur des deux prévôtés de *Bray-en-Laonnois*, Moussy, Martigny d'une part et *Glennes* (canton de Braine), Paissy, Moulins, Geny et Ailles, à cheval sur le Chemin des Dames, de l'autre. Enfin, le roi se contentait de la moitié de Cerny-en-Laonnois.

A la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e, *trois communes rurales fédératives furent créées dans la moitié environ de ces seigneuries*, à l'imitation des communes urbaines voisines de Laon et de Soissons. Ces communes du Moyen Age avaient, non seulement, un pouvoir administratif comme les communes modernes, mais aussi des pouvoirs judiciaire et militaire.

Contrairement aux communes voisines de Laon, Soissons et Vailly qui furent supprimées au début du XIV^e siècle, mais comme celles de Bruyères et de Presles, Boves et Cys, ces trois communes fédératives de paroisses ou villages ruraux subsistèrent jusqu'à la Révolution, *soit pas moins de six siècles ! Peu de villages de France peuvent se flatter d'avoir joui d'une autonomie communale aussi longue !*

La première de ces communes fédératives, fondée par une charte de Philippe-Auguste de 1184, fut celle de *Cerny-en-Laonnois*. Elle comprit d'abord huit villages relevant de seigneuries diverses : outre Cerny, Chamouille, Beaulne, Chivy, Verneuil, Courtonne, Bourg et Comin. La charte était copiée sur celles de Laon et de Bruyères.

En 1202, Vendresse et Troyon, fiefs de Saint-Jean de Laon, s'adjointirent à cette fédération, puis en 1210 Pancy et, par la suite, EUILLY et Pargnan.

En 1196, les moines de Saint-Jean de Laon accordèrent une charte de commune identique à leurs tenanciers de *Crandelain*, Colligis, Courtecon, etc. Puis en 1217, ce fut le tour des nonnes d'*Origny-Sainte-Benoîte* pour Beaurieux, Craonnelle, etc...

Mais, Saint-Rémy de Reims et son prieuré de Corbeny n'accordèrent rien à ce bourg et à Craonne. Il en fut de même du chapitre cathédral de Laon pour ses prévôtés de Braye-en-Laonnois et Glennes, formées elles aussi de groupes de paroisses ou villages.

La Révolution provoqua le morcellement de ces trois « districts ruraux » ou « syndicats ruraux à vocation multiple » pour employer la terminologie moderne. Celui de Cerny donna naissance à huit communes totalisant 2149 habitants en 1824 ; celui de Crandelain, à cinq, en comprenant 1.202 à la même date ; enfin, celui de Beaurieux, à quatre en ayant 1510.

Pendant cinq ans, sous le Directoire, de 1795 à 1800, deux « municipalités de canton », celles de Beaurieux et de Craonne, comprenant chacune une dizaine de communes, recréeront d'une façon éphémère de nouveaux districts ruraux, comme partout ailleurs en France, à la même époque.

Puis, en 1800, ce fut de nouveau le morcellement : 40 communes occupèrent le canton de Craonne, le deuxième du département par le nombre des communes, après celui de Braine (qui en a 42). Hélas, la guerre de 1914-1918 en supprima six.

Ce qui faisait la grande richesse de toutes ces communes et seigneuries ecclésiastiques de la région de Craonne sous l'Ancien Régime, c'était la vigne qui se trouvait en abondance de chaque côté du Chemin des Dames. Encore en 1824, le canton de Craonne passait pour donner le meilleur vin, non seulement de l'arrondissement de Laon, mais aussi du département, avant même l'arrondissement de Château-Thierry ! Aussi avait-il à cette date là 16.181 habitants contre 8.630 en 1911 et 5.413 en 1962. Ainsi, ce n'est pas tellement la guerre de 1914-1918 qui a appauvri et dépeuplé le canton de Craonne que le phylloxéra et la construction des lignes de chemin de fer sous le Second Empire et au début de la Troisième République. Par le rail, on a pu, en effet, amener rapidement dans le nord de la France de grosse quantité de vins du midi plus riches en alcool : Les vins de l'Aisne n'ont pu supporter la concurrence.

En dehors de ces vastes communes médiévales et seigneuries ecclésiastiques dépendant de monastères ou chapitre situés à l'extérieur, deux abbayes étaient installées dans ce qui devait devenir

le canton de Craonne lui-même en 1800, mais elles n'avaient, chose curieuse, dans le canton, que des seigneuries réduites pratiquement à leurs bâtiments et environs : l'abbaye cistercienne de Vauclair fondée en 1134 et l'abbaye Prémontré de Cuissy, créée en 1117.

Le prieuré bénédictin de Corbeny dépendait de l'abbaye Saint-Rémy de Reims, comme je l'ai dit plus haut. Primitivement, Corbeny était un des palais royaux carolingiens : Certes, 4 de leurs diplômes seulement en sont datés.

Mais, le roi Charles le Simple y accueille les moines de Nant dans le Cotentin, fuyant devant les envahisseurs normands, avec les reliques de Saint-Marcoul. Celles-ci restent à Corbeny et la femme de Charles le Simple donne Corbeny à l'abbaye bénédictine Saint-Rémy qui y fonde un prieuré au X^e siècle.

A partir du XIII^e siècle, on prit l'habitude de venir en pèlerinage à Corbeny pour se faire guérir des écrouelles (inflammations tuberculeuses des ganglions du cou). Puis les rois de France, à la fin du Moyen Age, surtout Charles VII accompagné de Jeanne d'Arc, vinrent à Corbeny, aussitôt après leurs sacres à Reims. Ils touchèrent les écrouelles à partir de Charles VIII. Le nombre des malades augmenta, à chaque sacre, pour atteindre 868 sous Louis XIII ! Après celui-ci les rois ne vinrent plus à Corbeny.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Maxime de SARS et Lucien BROCHE, *La commune de Colligis-Crandelain* (Laon, 1934), p. 33 à 47 : *La commune de Crandelain*.
- 2) Maxime de SARS, *Histoire de Beaurieux* (Laon, 1936), p. 47 à 58 : *Le groupement communal*.
- 3) Marc BLOCH, *Les rois thaumaturges...* (Paris, 1923, réimprimé en 1961), chapitre IV : *De quelques confusions de croyances : Saint-Marcoul, les rois de France et les septièmes fils*, p. 261 à 308.
- 4) Georges DUMAS, *Histoire du prieuré Saint-Marcoul de Corbeny...* p. 93 à 102 des « *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire de l'Aisne* », tome XI (1965).
- 5) Maxime de SARS, *Le Laonnois féodal*, tome I, *Terre et seigneurie de Cerny en Laonnois*, p. 503 à 516, *commune de Cerny*, p. 504 ; tome V, p. 32 à 167, *chapitre de l'église cathédrale de Laon*.

Histoire de Crécy-sur-Serre et ses environs

Le nom de Crécy, formé avec le suffixe « -y », dérivé du latin « iacum » indique que cette petite ville était primitivement un grand domaine gallo-romain qui appartenait à un certain gaulois : « Crixsius », en latin « Crispus », en français « le Frisé ».

Crécy entre vraiment dans l'histoire au début du XII^e siècle. Son seigneur était alors l'abbaye Saint-Jean de Laon (qui se trouvait à la place de la Préfecture actuelle). Elle le resta jusqu'à la Révolution. Comme cette abbaye ne pouvait pas, elle-même, défendre ses biens, les armes à la main, elle avait, ainsi que tous les seigneurs ecclésiastique, un baron laïc qui lui servait d'« avoué ».

Or en 1108, Milesende de Crécy, fille de ce dernier, épousa Thomas de Marle, fils du sire de Coucy Enguerrand 1^{er} : Thomas devint ainsi avoué de Crécy. Comme c'était un seigneur brigand, il fut excommunié et le roi Louis VI, en personne, vint assiéger le château de Crécy en 1115. Celui-ci fut pris, rasé et ses défenseurs massacrés. Mais, les sires de Coucy restèrent tout de même avoués de l'abbaye Saint-Jean, à Crécy, jusqu'à leur extinction, à la fin du XIV^e siècle.

Ces avoués levaient un péage au passage de la Serre. Le souvenir de celui-ci s'est conservé dans le nom de la rue du « Travers », qui, en vieux français, voulait dire « péage ». L'ancien château construit par Thomas de Marle devait se trouver à la place du pâté de maisons situé au nord-ouest de la grand'place. La tour actuelle de Crécy, qui a été construite au XVI^e siècle, était, sans doute, un poste avancé de ce château, auquel la reliaient de nombreuses galeries souterraines qui existent toujours.

En 1190, l'abbé de Saint-Jean accorda une charte de commune aux habitants de notre ville. Les principaux articles de cette charte sont calqués sur ceux de la commune de Laon. La commune de Crécy existera jusqu'à la Révolution, contrairement à celle de Laon qui fut supprimée au XIV^e siècle.

Les paroisses des environs de Crécy ont appartenu, aussi, la plupart, du XII^e siècle à la Révolution à des seigneuries ecclésiastiques : Bois, Pargny, Chalandry et Froidmont-Cohartille dépendaient également de l'abbaye Saint-Jean. Les trois Barentons, Verneuil, Remies et Vivaise relevaient du chapitre de la cathédrale de Laon ; Pouilly-sur-Serre de l'évêque lui-même. Couvron était, en partie, dans le domaine de l'abbaye Saint-Nicolas-aux-Bois.

Toutefois, Assis-sur-Serre et l'autre moitié de Couvron dépendaient des sires de Coucy ; Chéry était propriété féodale du roi. Enguerrand III, le fameux sire de Coucy, constructeur du château de Coucy actuel, édifia aussi un château à Assis-sur-Serre.

La commune de Crécy était administrée par un maire et douze jurés (conseillers municipaux) élus. On élisait aussi les gardes verdures, les équivalents des gardes champêtres actuels, les collecteurs d'impôts, les vicaires, etc. ! Comme au Moyen Age et sous l'Ancien Régime, il n'y avait pas de séparation des pouvoirs, le maire et ses jurés rendaient la justice, sauf aux cas criminels. Les Archives départementales ont, du reste, conservé des documents de ce petit tribunal, en particulier les registres d'audience de 1662 à 1790.

Dans le premier de ces registres (1662-1673), on trouve la prohibition de curieuses coutumes folkloriques, qu'on jugeait d'origine païenne : ainsi, l'élection par les garçons et les filles d'un prince et d'une princesse qui devaient ouvrir les bals ; les droits prélevés sur les fiancés et les nouveaux mariés ; l'usage pour les garçons de planter des arbres aux portes de leur fiancées, le 1^{er} mai et pour celles-ci de les récompenser avec des pâtisseries, etc.

La commune de Crécy comprenait également Séply, paroisse aujourd'hui disparue. Elle se trouvait juste au confluent de la Serre et de la Souche et elle était ainsi souvent inondée. Aussi, ses habitants la quittèrent, petit à petit, et s'installèrent à Crécy. Au XVIII^e siècle, la paroisse de Séply fut supprimée et la statue de Notre-Dame qui s'y trouvait, transférée dans l'église de Crécy où elle est encore.

De tout temps, les prairies de Crécy et de ses environs furent menacées par les inondations de la Serre. Aussi de 1736 à 1738, on construisit un canal de Dercy à Pouilly, afin de faciliter l'écoulement des eaux, assainir les marais et les rendre à la culture. Un impôt extraordinaire fut levée sur les riverains à cette occasion.

En 1760, il y avait, à Crécy, environ 225 hectares de prés, 25 de bois, 30 de vignes, 30 de chennevières et 1.500 de terre arable.

Un Hôtel-Dieu fut fondé à Crécy en 1686 et confié à deux religieuses. En 1695, le roi y réunit quatre maladreries des environs.

Lorsqu'on projeta, vers 1860, la ligne de chemin de fer la plus courte de Paris à la frontière belge, on voulut faire le tracé le plus rectiligne possible. Mais alors, Crécy se trouva à 4.900 mètres de cette nouvelle voie ferrée. On essaya d'élaborer deux autres projets qui auraient rapproché la ligne l'environ 1 km de Crécy, mais l'auraient rallongée d'une distance égale. Toutefois ces projets furent

abandonnés. Par la suite, la voie ferrée d'intérêt local Versigny-Mortiers, construite entre 1880 et 1888 passa par Crécy. Elle est aujourd'hui supprimée.

Crécy souffrit beaucoup des invasions anglaises de la guerre de Cent Ans au XIV^e siècle, des guerres de Religion, à la fin du XVI^e, des invasions espagnoles de la guerre de Trente Ans, au milieu du XVII^e, et enfin de l'invasion hollandaise de 1712. Du 21 octobre au 2 novembre 1918, les Allemands, en retraite, résistèrent opiniâtement sur la Serre dans la région de Crécy. Le 19 mai 1940, ils arrêtèrent au même endroit une contre-attaque française de chars d'assaut dirigée par le colonel de Gaulle, le futur Président de la République.

BIBLIOGRAPHIE

- Archives de l'Aisne, dossier Piette de Crécy-sur-Serre, texte.
 - Archives de l'Aisne, Inventaire imprimé de la série B (1875).
 - CHAURAND, *Thomas de Marle*, Marle, 1963.
 - Comte de SARS, *Le Laonnois féodal* - (Paris, 1924-1934 - 5 volumes).
-

Histoire de La Fère et son Canton

Le nom de La Fère vient du germanique « *Fara* » qui veut dire « famille ». Puis « *Fara* » a sans doute signifié : « Domaine d'une famille ». La fondation de La Fère date donc de l'époque des invasions barbares du haut moyen âge.

Mais cette ville n'entre dans l'histoire qu'avec les célèbres sires de Coucy qui étaient aussi seigneurs de La Fère et de Marle dès le XI^e siècle. Ils avaient à La Fère un château, non sur une hauteur ou sur un promontoire comme à Coucy ou à Saint-Gobain, mais au fond d'une vallée. Toutefois, ce château était tout de même bien protégé, parce qu'il se trouvait au milieu des nombreux bras de l'Oise et de la Serre, d'étangs et de marécages. L'Oise et la Serre y avaient leur confluent.

A côté de ce château, se construisit une petite ville, comme à Coucy, à Saint-Gobain, etc. Elle obtint une charte de « commune » des sires de Coucy au XII^e siècle. La Fère a encore des armoiries semblables à celles des sires de Coucy.

A l'extinction de la dynastie des sires de Coucy, à la fin du XIV^e siècle, notre ville subit un destin différent de Coucy.

Une héritière des célèbres sires s'était mariée avec un seigneur de Bar-le-Duc. Puis les Luxembourg héritèrent de cette seigneurie. Le plus célèbre de ces seigneurs, Marie de Luxembourg reconstruisit le château au début du XVI^e siècle sur les ruines de celui des Coucy. De ce deuxième château, il subsiste encore un très belle salle couverte d'une voûte gothique flamboyante (elle sert de foyer aux officiers de la garnison). L'église voisine fut reconstruite à la même époque et elle est pourvue aussi sur ses bas-côtés de voûtes gothiques flamboyantes aux nervures très nombreuses. Mais la façade occidentale fut édifiée au XIX^e siècle.

Marie de Luxembourg s'était mariée à un Bourbon. C'est comme cela qu'elle fut l'arrière grand-mère du roi Henri IV.

Henri IV hérita de La Fère et réunit la seigneurie au domaine royal. Mais les rois, ayant besoin d'argent, l' « engagèrent » c'est-à-dire la louèrent pour une longue période à différents personnages : les plus célèbres sont le cardinal Mazarin et son neveu le duc de Mazarin. Ce sont eux qui construisirent le premier arsenal.

Une école royale d'artillerie fut créée à La Fère au XVIII^e siècle. Elle logea dans le château, puis on construisit, à la fin de ce siècle, pour elle et les artilleurs de la garnison deux belles casernes qui existent toujours. Bonaparte n'y vint jamais mais fit partie, dans sa jeunesse, du régiment d'artillerie dit de « La Fère » en garnison à Auxonne en Bourgogne.

La Fère subit de nombreux sièges au cours de son histoire. Les plus importants sont ceux de 1579 (où les troupes royales d'Henri III y assiégièrent les Protestants), de 1595 (où Henri IV y combattit les Espagnols qui s'y étaient établis grâce aux Ligueurs), de 1815 et 1870 (où les Français résistèrent aux Prussiens). La Fère souffrit aussi beaucoup de la guerre de 1914-1918, la ligne Hindenburg y passant.

A La Fère, se trouve un important musée constitué surtout par une importante collection de primitifs flamands et de tableaux hollandais. Elle a été léguée à la ville par la comtesse de Valincourt, fille du général d'Aboville qui avait commandé la garnison de La Fère au début du XIX^e siècle.

A partir de 1850, notre ville fut concurrencée par *Tergnier*, jusque là village insignifiant. A cette date, s'ouvrit en effet, la ligne de chemin de fer de Paris - Saint-Quentin, bientôt prolongée jusqu'à Bruxelles. *Tergnier* servit rapidement de dépôt de locomotives et d'ateliers de réparations de la compagnie des chemins de fer du Nord. Déjà en 1735, on y avait construit le canal Laurent reliant l'Oise à la Somme et prolongé jusqu'à l'Escaut en 1810 par le canal de Saint-Quentin.

Saint-Gobain est situé à la limite sud du canton. Il porte le nom d'un ermite irlandais qui y fut massacré par les barbares au VII^e siècle. Les sires de Coucy y construisirent aussi un important château aux XI^e-XII^e siècles. Mais ce château fut ruiné par Louis XI.

Par la suite en 1690, s'y installa la fameuse compagnie des glaces créée en 1665 à Paris. L'usine de cette compagnie fut construite sur l'emplacement exact du château et on se servit pour l'élever des ruines de celui-ci. Mais d'importantes contre-mines du château subsistent sous l'usine.

Autrement, la compagnie se servit à l'origine des bois de la forêt pour ses fours et du sable du sous-sol pour fabriquer ses glaces. Celles-ci étaient polies à Paris jusqu'à la Révolution puis à Chauny jusqu'en 1914.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de La Fère des origines à nos jours. (La Fère, impr. Lequeux, 1897) - In-12, 137 p.

Histoire de Marle

Marle tire son nom, sans doute, du nom celtique « marga » qui veut dire « marne ». Le sous-sol de la butte de cette ville est en effet formé par cette roche. On a trouvé des restes celtiques et romains dans les environs, comme la Tombelle, butte celtique au sud-est.

Mais Marle n'entre dans l'histoire qu'au X^e siècle. A cette époque, un château en bois se dresse au sommet de sa butte. Il appartient au comte de Roucy, grand féodal installé sur l'ancienne route de Laon à Reims, deux capitales des derniers rois carolingiens.

Mais au siècle suivant, une fille d'un comte de Roucy se marie avec le premier sire de Coucy Enguerrand 1^{er}. Désormais, Marle va rester propriété de cette célèbre maison féodale pendant près de quatre siècles. Le fils d'Enguerrand 1^{er} porte le nom de Thomas de Marle, car il devient seigneur de ce château à la mort de sa mère, son père gardant Coucy et La Fère. Il se distingue lors de sa première croisade en 1099 et est l'un des premiers croisés à entrer à Jérusalem. Puis il favorise les communes de Laon et d'Amiens. Mais, à la suite de ses brigandages et cruautés, le roi Louis VI le Gros, en personne, vient l'assiéger dans Crécy-sur-Serre. Il y est l'avoué de l'abbaye bénédictine Saint-Jean de Laon, c'est-à-dire que les nonnes de cette abbaye, qui ne peuvent défendre elles-mêmes leurs biens, l'ont pris comme gardien laïque. Il échappe aux armées du roi. Mais comme il est devenu sire de Coucy à la mort de son père, Louis le Gros marche de nouveau contre lui et cette fois Thomas est blessé mortellement en 1130.

Il avait accordé une charte de paix ou de commune à Marle et celle-ci fut confirmée par son successeur Raoul en 1174.

La première paroisse de Marle fut celle du faubourg Saint-Martin sur la route de Voyenne. Au début du XIII^e siècle, le célèbre sire de Coucy Enguerrand III, qui construisit le château de Coucy actuel, dota aussi Marle d'un château fort et de remparts.

Un peu auparavant, avait été construit l'église actuelle sous le vocable de Notre-Dame. Marle s'était développé au nord, sur la route de Thiernu et dans le territoire de cette paroisse. Ce nouveau quartier s'appela La Neuville-sous-Marle et fut dotée d'une église en 1193. Celle-ci fut dédiée à Saint-Nicolas.

Au XIII^e siècle, des frères convers de Foigny furent installés à Marle, sans doute pour y écouter une partie des récoltes de cette

abbaye cistercienne. L'abbaye bénédictine de Fesmy près du Nouvion-en-Thiérache fonda, de son côté, un prieuré à Haudreville à l'ouest de notre ville au début du XII^e siècle.

Dans le courant du Moyen Age, furent aussi fondés une maladrerie pour recueillir les lépreux (vers 1250) et un Hôtel-Dieu.

Au début du XV^e siècle, la seigneurie de Marle passa par mariage à Robert de Bar. Le roi Charles VI érigea alors cette seigneurie en comté. Celui-ci échut, par la suite, au célèbre Jean de Luxembourg, qui livra Jeanne d'Arc aux Anglais. Le Marlois souffrit beaucoup de la guerre de Cent Ans et de nombreux habitants s'enfuirent en Cambrésis et en Hainaut qui étaient alors territoires d'empire, donc à l'abri des guerres et des invasions désolant la France jusqu'au milieu du XV^e siècle.

En 1487, les Bourbon-Vendôme succèdent aux Luxembourg. De 1525 à 1559, Marle est plusieurs fois pillé et brûlé pendant les guerres entre les rois de France et l'empereur Charles Quint, puis le roi d'Espagne Philippe II qui possèdent successivement les Pays-Bas.

Puis les Ligueurs ultra-catholiques occupent notre petite ville pendant les guerres de Religion. Une enquête faite en 1596 révèle que le doyenné de Marle, comprenant 33 villages est complètement ruiné.

Les dévastations recommencent pendant la guerre de Trente Ans entre la France et l'Espagne de 1635 à 1659 et surtout pendant la Fronde de 1648 à 1653. Un notaire de Marle raconta en détail dans son journal toutes les invasions, incendies réquisitions, pestes, sièges, famines, passages de troupes, pillages, etc. Heureusement que les missionnaires de Saint-Vincent de Paul vinrent en aide aux très nombreux malheureux.

Henri IV, de la maison de Bourbon, avait réuni au domaine royal, le comté de Marle que lui avaient passé ses ancêtres. Les rois qui lui succédèrent, l'aliénèrent plusieurs fois à la reine mère Anne d'Autriche, puis au premier ministre, le Cardinal Mazarin et à ses héritiers et enfin aux ducs d'Orléans, descendant du frère unique de Louis XIV.

En 1695, la maladrerie fut unie à l'Hôtel-Dieu, comme partout ailleurs, la lèpre étant en voie de disparition.

En 1657, Mathieu Beauvelet fit une fondation pour l'établissement de deux écoles : une de filles et une de garçons. La communauté locale de Sainte-Benoîte s'occupa de la première, et celle des frères Daoust de la seconde, à partir de 1684. Après la Révolution, celle des filles fut tenue par la congrégation diocésaine de

la Providence dont la maison mère est à Laon et celle des garçons, par les petits frères de Marie de Saint-Genis-Laval près de Lyon, à partir du Second Empire. Ces congrégations durent partir après les lois relatives à celles-ci des environs de 1900. Les sœurs de la Providence ne restèrent qu'à l'Hôtel-Dieu où elles sont toujours.

L'activité économique de notre ville se développe au XIX^e siècle, malgré les nouvelles invasions de 1814-1815 ; 1870-1871 ; 1914-1918 et 1940-1944 : en particulier, un comice agricole pour les cantons de Crécy, Sissonne, Rozoy et Marle, avec cette dernière ville comme chef-lieu, fut fondé en 1841. C'est un des premiers de France. La sucrerie fut établie en 1855, et deux filatures de laine furent installées dans le courant du XIX^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

René TOFFIN, *Exposition 1959. Marle et les témoins de son histoire* (Marle, 1959. In 8°, 16 p.).

Histoire du Canton de Neufchâtel-sur-Aisne

Le centre historique du canton de Neufchâtel est Roucy situé sur l'ancienne route de Laon à Reims. Un château, placé sur une motte féodale, probablement artificielle, dominant cette route au moment où elle monte sur le plateau séparant la vallée de l'Aisne de celle de la Vesle. La butte de ce château existe toujours. Le premier seigneur de Roucy connu, Renaud, vivait à la fin du X^e siècle. Il portait déjà le titre de comte, contrairement aux sires de Coucy qui ne l'eurent pas avant Enguerrand VII, à la fin du XIV^e siècle.

Ces comtes de Roucy arrondirent progressivement leurs domaines. Ils prirent la châtellenie de Neufchâtel à l'abbaye Saint-Thierry de Reims en 1103. Le château de Neufchâtel s'élevait sur une motte de terre artificielle qui existe toujours. Son emplacement avait une grande valeur stratégique : il était situé sur la voie romaine de Reims à Bayay, à l'endroit où celle-ci traverse l'Aisne et son affluent la Retourne, pas loin du confluent de ces deux rivières. Le tracé de cette voie a été à peu près repris par la route nationale n° 366 actuelle de Reims à Montcornet. Comme la plupart des routes très anciennes, dont les tracés ont été adoptés par les limites administratives postérieures, elle suit à peu près la frontière du département de l'Aisne d'Orainville à Dizy-le-Gros. Ensuite, les comtes de Roucy annexèrent Nizy en 1147. Cette dernière localité appartint aux comtes successifs de Roucy jusqu'à la Révolution. C'est ce qui explique son épithète « le Comte », qu'on lui ajouta, au début du XVI^e siècle.

En 1209, les sires de Pierrepont et de Montaigu deviennent, par mariage, comtes de Roucy. En 1295, ils annexent la seigneurie de Sissonne ; en 1325 ils héritent du comté de Braine et en 1438 de la seigneurie d'Aulnois. Ainsi, les comtes de Roucy-Pierrepont se trouvent à la tête d'un vaste domaine féodal qui va durer deux siècles. Il couvre le territoire des trois cantons actuels de Neufchâtel, Sissonne et Braine et déborde sur le sud de celui de Marle et le nord de celui de Laon. Ce domaine fait pendant à celui des sires de Coucy, qui s'étend à la fin du XIV^e siècle, de Soissons à Marle par Coucy et La Fère, soit sur environ quatre cantons actuels. Entre les deux sont placés le duché du Laonnois, autour d'Anizy, domaine de l'évêque de Laon ; les communes de Cerny, Bruyères, Crépy et Laon dont le seigneur est le roi de France et enfin différents territoires propriétés du chapitre et d'abbayes de Laon ou d'ailleurs.

Les domaines des comtes de Roucy relevaient de différents suzerains : ces comtes prétaient hommage pour Roucy aux comtes de Champagne, puis à partir de la fin du XIII^e siècle au roi de France représenté par son Châtelain de Châtillon-sur-Marne. Neufchâtel et Nizy-le-Comte dépendaient du bailli du roi à Laon. Enfin, Pierrepont, Montaigu et Aulnois relevaient de l'évêque de Laon, duc de Laonnois. En conséquence, la coutume juridique de Champagne ou de Vitry-en-Perthois fut en usage à Roucy jusqu'à la Révolution, alors que celle de Laon ou de Vermandois était appliquée à Neufchâtel et ailleurs.

En 1415, les seigneurs de Commercy, de la famille de Sarrebrück, acquirent les domaines des Roucy par mariage. En 1525, les vastes territoires de ces comtes furent morcelés. Une partie comprenant Roucy, Nizy-le-Comte et Pierrepont, passa aux seigneurs de Roye. L'autre contenant Neufchâtel, Braine et Montaigu, alla aux La Marck ducs de Bouillon (en Belgique). Cinquante ans après, en 1579, cette dernière portion fut elle-même divisée : Neufchâtel fut alors le lot de seigneurs secondaires. On peut toutefois signaler qu'il échut de 1732 à 1734 à l'illustre maréchal Villars, le vainqueur de Denain en 1712. Enfin, en 1750, le vicomte de Guignicourt, du Cauzé de Nazelle, l'acquit. Cette terre fut érigée en marquisat en sa faveur et pendant 40 ans, jusqu'à la Révolution, Neufchâtel fut appelé Nazelle.

Pendant ce temps le comté de Roucy et les seigneuries de Pierrepont, Nizy-le-Comte et Aulnois, passaient des Roye aux La Rochefoucault, de 1564 à 1737 puis aux Béthune-Charost, descendants du célèbre Sully, ministre d'Henri IV de 1737 à la Révolution. Les La Rochefoucault se convertirent au protestantisme : l'un fut tué à la Saint Barthélémy et un autre dans l'armée d'Henri IV à Arques par les Ligueurs ultra-catholiques. Après la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV en 1685, les La Rochefoucault redevinrent catholiques.

Le dernier comte de Roucy, le duc de Béthune-Charost, fut un philanthrope : il créa des ateliers de charité. Vingt ans avant la Révolution, il supprima les corvées dans ses domaines, fit un plan d'amortissement des cens et des rentes, redevances féodales qui lui étaient dues et convertit les banalités en abonnements modiques.

Le comté de Roucy comprenait les paroisses de Berry-au-Bac et de Pontavert. Ce dernier village était un port important sur l'Aisne par lequel s'écoulaient les produits agricoles de la région.

L'ancien château fort de Roucy avait été rasé à la Renaissance et les comtes firent construire, à la place, un château de plaisance. La façade sud, en forme de fer à cheval, avec des fenêtres à meneaux, datait de cette époque. Par contre, l'aile orientale de

la façade nord a été refaite sous Louis XVI. En particulier une terrasse remplaça les hautes combles. Ce vaste château n'a été qu'abîmé en 1914-18. Malheureusement, la dernière propriétaire le vendit à la démolition. Actuellement, il ne reste que le parc, envahi par la végétation.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) SARS (Comte Maxime de), *Le Laonnois féodal* (Paris : tome 1, pages 251 à 277 : *Neufchâtel* (1924) - tome 3, pages 103 à 155 : *Pierrepont* (1929) - tome 4, pages 469 à 491 : *Roucy* (1931)).
 - 2) LABRUSSE (Laurent), *Les quatre maisons de Roucy* (Soissons, 1937, 189 p., extrait des tomes XIII et XIV du « *Bulletin de la Société Historique de Haute-Picardie* »).
 - 3) PERIERE (J.A.), *Essais généalogiques et historiques sur les comtes et le comté de Roucy* (Bergères-sous-Montmirail, chez l'auteur, 1957. In-4°, 156 p.).
 - 4) LOTH, Monographies du département de l'Aisne. Commune de Roucy dans « *Bulletin de la Société de géographie de l'Aisne* », n° 13, janvier-mars 1893. Laon, p. 1 à 15.
-

Histoire du Canton de Rozoy-sur-Serre

A l'époque romaine le territoire de ce canton était traversé par une importante voie romaine reliant Reims à Bavay, dont le tracé a été, à peu près, repris par la route nationale 366 actuelle. En 1883, on a trouvé à Chaourse, tout près de cette voie romaine, des vaisselles et deux statuettes d'argent massif du II^e siècle après J.-C. Ce trésor a malheureusement été vendu.

Pendant le haut Moyen Age, une partie du territoire, le long de cette voie, appartenait au « fisc », c'est-à-dire au domaine royal : c'était le cas de Chaourse et de Dizy-le-Gros. Mais le roi Charles le Chauve donna Chaourse à l'abbaye de Saint-Denis près de Paris au IX^e siècle et le roi Henri 1^{er} fit don, au XI^e siècle, de Dizy-le-Gros à l'abbaye Saint-Martin de Paris. Mais ce village fut détruit peu après.

Saint-Denis-en-France fit construire une belle église gothique flamboyant à Chaourse et garnir le chœur de très jolies boiseries au XVII^e siècle.

Dizy fut reconstruit par le roi et l'abbaye prémontré de Cuissy (près du Chemin des Dames). Le roi accorda au nouveau village une charte de franchise en 1194. L'abbaye de Cuissy resta seigneur du village jusqu'à la Révolution.

Par contre, Rozoy et Montcornet eurent des seigneurs laïques.

Rozoy eut surtout à sa tête pendant deux siècles, du XI^e au XIII^e, la famille des Roger de Rozoy dont l'un devint évêque de Laon. Ils fondèrent en 1018 un important chapitre de 29 chanoines, dédié à Saint Laurent, qui dura jusqu'à la Révolution. L'église paroissiale actuelle de Rozoy-sur-Serre, grand édifice gothique du XIII^e siècle, est l'ancienne église collégiale de ce chapitre. Ces chanoines nommaient la plupart des curés des environs, y compris ceux de Montcornet et de Brunehamel.

Les seigneurs laïques de Montcornet furent nombreux. On peut surtout citer le duc de Brabant Henri 1^{er} de Louvain aux XII^e-XIII^e siècles et le roi Henri IV au XVI^e siècle.

Le canton souffrit beaucoup des guerres de la Ligue, à la fin du XVI^e siècle, et de la Fronde, au milieu du XVII^e siècle.

Pourtant, les habitants de Montcornet et de Chaourse avaient fortifié leurs églises pour pouvoir s'y réfugier.

Au XVI^e siècle, des villages du canton se convertirent au protestantisme, comme Parfondeval.

Au XVIII^e siècle on fabriquait beaucoup de serge ou gros drap à Montcornet.

A la Révolution on créa deux cantons, l'un à Montcornet, l'autre à Rozoy-sur-Serre. Ils fusionnèrent en 1803.

Le 17 mai 1940, le colonel de Gaulle, le futur Général président de la République, contre-attaqua les Allemands à Montcornet avec sa division de chars.

Monuments : On compte trois belles églises gothiques dans le canton : Rozoy et Montcornet du XIII^e siècle (gothique rayonnant), Chaourse du XVI^e siècle (gothique flamboyant). A Rozoy, seul le chœur et le transept datent de cette époque : la nef a été reconstruite au XVII^e. A Montcornet les voûtes ont été refaites en plâtre au XVII^e siècle. Chaourse et Montcornet ont été fortifiés au XVI^e siècle avec des tourelles en briques. Le portail occidental de Montcornet date aussi de la Renaissance.

En dehors de ces trois principaux édifices, il y a aussi quelques églises rustiques en briques, fortifiées au XVI^e et XVII^e siècles lors des guerres entre la France et l'Espagne qui possédait les Pays-Bas. Citons Parfondeval et Archon.

BIBLIOGRAPHIE

MARTIN (G. A.), *Essai historique sur Rozoy-sur-Serre et les environs*. Laon, Fleury, 1863-1864 - 2 vol. in-8°.

MIEN (I.P.), *le canton de Rozoy-sur-Serre, Histoire...* Saint-Quentin, J. Moureau, 1865. In-12. VIII - 492 p.

Histoire de la Commune de Sissonne

Le nom de Sissonne dérivée du latin « Saxonia » indique que cette petite ville fut occupée primitivement par une colonie de saxons déportés sans doute par Charlemagne. Une nouvelle bourgade : Sissonne la française, la nouvelle ou la petite ville, fut créée au XII^e siècle à côté de l'ancienne, par un des seigneurs de Sissonne. Ceux-ci sont connus à partir du XII^e siècle, par leurs nombreuses donations pieuses faites à différents monastères des environs de notre ville. En 1223 un seigneur de Sissonne reconnut la suzeraineté temporelle de l'évêque-duc de Laon et depuis lors, jusqu'à la révolution de 1789 les seigneurs de Sissonne furent vassaux des évêques de Laon. Au début du XIII^e siècle, le célèbre Enguerrand III sire de Coucy fut seigneur de Sissonne. Mais Sissonne ne resta pas entre les mains des sires de Coucy : après ses seigneurs originaires de Sissonne même, cette petite ville eut comme seigneurs les comtes de Roucy (localité du canton de Neufchâtel-sur-Aisne) de 1228 à 1250 puis de nouveau à partir de 1295 jusqu'au début du XVIII^e siècle. Jusqu'à la fin du moyen âge ceux-ci possédaient en outre, le comté de Braine. Sissonne souffrit beaucoup de la guerre de Cent Ans. Elle fut enlevée par une bande de navarro-anglais comme Roucy et servit de base à des déprédations dans le pays (1359-1360). Elle fut reprise par les partisans du roi mais le château fort fut brûlé. Sissonne fut encore saccagée en 1373. Deux seigneurs de notre ville furent tués : l'un à Crécy (1346) et l'autre à Azincourt (1415). A la fin du XIV^e siècle, la seigneurie appartint quelque temps au duc d'Anjou, frère cadet du roi Charles V, mais elle revint aux Roucy. Sissonne avec le comté de Roucy passa par mariage entre les mains du sire de Commercy (Meuse), de Sarrebrück (capital actuelle de la Sarre) au début du XV^e siècle. Puis le comté de Roucy fut démembré après la mort de celui-ci entre ses enfants et Sissonne fut séparée de Roucy et de Braine. Sissonne passa à une branche bâtarde des Roucy au début du XVI^e siècle. Sissonne la Nouvelle comme Laon a été le siège d'une « commune » au XII^e siècle : son maire et ses échevins étaient à la fois administrateurs et juges. Mais, au XIV^e siècle cette commune disparut, le seigneur de Sissonne reprit entièrement la justice et le maire n'exista plus. La principale possession ecclésiastique à Sissonne était la « grange » de Jeoffre-court qui avait 643 hectares et qui appartenait depuis 1141 à l'abbaye cistercienne de Vauclerc (commune de Bouconville, canton de Craonne, Aisne). Au moyen âge, elle était cultivée par des frères convers. La cure dépendait de l'abbaye de Saint-Michel en Thiérache depuis 1123 : l'abbé de Saint-Michel nommait le curé et touchait la dîme de Sissonne. Il reversait au curé une portion congrue. Une maladrerie pour les lépreux existait à Sissonne à partir du XIII^e siècle. L'église actuelle de Sissonne date du XV^e siècle.

A la Renaissance, vers 1540, le seigneur de Sissonne fit construire un château de plaisance à 400 m de l'ancien château fort. On a un dessin de ce château, datant de 1680. Sissonne souffrit encore des guerres de religion et de la Fronde : à l'époque de la Ligue, 3 à 4.000 Espagnols appelés par les ligueurs occupèrent Sissonne et la pillèrent. Pendant la Fronde, en 1649-1651, les environs de Sissonne sont pillés. Mazarin passa par Sissonne trois fois, Louis XIV deux fois et un conseil de guerre entre le chef de la Fronde, le prince de Condé et les espagnols se tint dans notre ville. Les Roucy ruinés vendirent la seigneurie de Sissonne en 1699 à Blondel, secrétaire de Colbert du Croissy, ministre frère cadet du grand Colbert. Il remaria le château en 1706. Un dessin de 1782 nous garde le souvenir de ce troisième château de Sissonne. Un grand parc l'entourait. Sissonne fut pillée en 1712 pendant la guerre de la Succession d'Espagne. Après Blondel, la seigneurie passa par vente au marquis d'Angennes, aux marquises d'Aligre et enfin au prince de Béthune. La seigneurie comprenait la justice sur tout le territoire, une taille et des droits de mutations (lods et ventes) sur les roturiers de Sissonne et différents autres droits féodaux. La Grange de Jeoffrecourt était cultivée depuis la fin du moyen âge par trois ou quatre fermiers qui avaient remplacé les moines. Une simple « communauté » des habitants roturiers avait succédé à la commune du moyen âge. Cette communauté ou assemblée des habitants administrait leurs biens communs (pâtrages, etc.) élisait les syndics, tirait au sort les conscrits, désignait les collecteurs d'impôts, nommait des délégués pour désigner au bailliage des représentants aux Etats Généraux, etc. Une moitié des habitants cultivait un sol sablonneux pour récolter des céréales pauvres : seigle, avoine et orge, et faisait un peu de commerce. L'autre moitié produisait, rouissait, vendait ou tissait le chanvre. Il y avait en effet de nombreuses chenovières dans notre localité. Les sissonnais allaient vendre le chanvre 20 à 30 lieux à la ronde et surtout en Thiérache. Le territoire de Sissonne était ainsi réparti à la veille de la révolution : le seigneur en possédait les 24 %, les ecclésiastiques 25 %, les roturiers de Sissonne 37 %, les nobles et bourgeois de Laon 9,5 %, divers autres propriétaires 4,5 %. La population de Sissonne passa de 280 feux en 1295 avant la guerre de Cent Ans (c'est-à-dire 1.120 habitants environ) à 200 feux en 1709 (800 habitants environ), 910 habitants en 1726 et 939 en 1789. Sissonne ne s'était donc pas encore remise complètement des ravages de la guerre de Cent Ans plus de 300 ans après. La révolution de 1789-99 se passa à Sissonne sans événements bien marquants :

Après la sécularisation des biens du clergé, la grange de Jeoffrecourt fut achetée par une coalition de 14 fermiers et 2 marchands. Le curé de notre ville suivit le mouvement révolutionnaire sans y résister : lors de la constitution civile du clergé, il prêta serment à la constitution, puis pendant la déchristianisation (nov. 1793), il se démit de ses fonctions et l'église fut transformée en temple de la raison comme les églises un peu partout en France. Le seigneur

de Sissonne, le prince de Béthune avait émigré, mais son domaine revint en 1799 à ses fils qui n'avaient pas émigré. La terreur fut faible à Sissonne. On n'y connut guère que de nombreuses réquisitions de grains. Notre ville fut le siège d'une municipalité de canton sous le Directoire.

L'aîné des fils de Béthune vendit son domaine en 1805. L'acquéreur du château le fit abattre en 1808. Les dépendances et le parc furent morcelés. Un quatrième château fut construit en 1856-1860 par Laisné qui fut maire de notre ville très longtemps. Sous l'ancien régime le bedeau faisait aussi office d'instituteur pour les garçons. En 1822, deux religieuses de la Providence de Laon ouvrirent une école réservée aux filles. De 1811 à 1828 on assécha dans les environs de Sissonne 298 hectares de marais et un canal remplaça la Souche. En 1854, une gare était placée non loin de Sissonne sur la nouvelle ligne Reims-Tergnier. Un nouvel hôtel de ville fut construit en 1857. Une recette des postes fut créée en 1862. Vers 1890, la culture de la betterave fut introduite dans notre localité grâce à la sucrerie de Saint-Erme et à l'emploi des engrais. Pendant ce temps, le travail du chanvre était en voie de disparition : cependant il y avait encore 41 fileurs et fileuses et 28 tisseurs et tisseuses en 1906. De 1895 à 1914 des expropriations successives permirent de créer le camp militaire de Sissonne. Il comptait, en 1914, 6.028 hectares dont 2.900 sur Sissonne. La création de ce camp modifia profondément la physionomie de cette petite ville : on édifica de nombreux baraquements : cabarets, café-concerts, magasins d'articles militaires, etc. Sissonne fut envahie et occupée en 1814, 1870-71, 1914-18 et 1940-44. Pendant toutes ces occupations elle fut soumise à des réquisitions et dut payer des contributions de guerre. Son quatrième château fut brûlé en 1917. En 1918, les Allemands en retraite résistèrent à Sissonne sur la ligne Hunding et la ville évacuée fut réduite en ruines. Elle fut décorée de la croix de guerre avec palme. Elle fut reconstruite par une coopérative de reconstruction qui se sépara en 1936.

Le grand homme originaire de Sissonne est Guillaume Dupré. C'est un fondeur de médailles qui vécut de 1590 à 1643. Il fit des médailles de grande valeur artistique représentant les grands personnages du temps : les rois de France Henri IV et Louis XIII, la reine de France Marie de Médicis, le cardinal de Richelieu, etc. Il initia le jeune Louis XIII à la sculpture. Mais lui-même n'a créé que très peu de sculptures.

BIBLIOGRAPHIE

Maxime de SARS, *Histoire de Sissonne* (Laon, 1938. In-12, IX, 259 p.).

G. DUMAS
Directeur des Services
d'Archives de l'Aisne.